

Utilisez le **Dispositif Tranquillité Vacances** proposer par la **Gendarmerie** lors de vos absences ;

Relevez les numéros d'immatriculation de véhicules de démarcheurs et autres représentants, demandez leurs **cartes professionnelles** ou de visites (Informez la Gendarmerie ou les élus en cas de doute sur l'honnêteté d'un démarcheur) ;

Soyez vigilants sur les **habitudes des voisins** (**Prévenez les autorités** lorsqu'un **véhicule** vous paraît **suspect**) ;

Ne **laissez pas** vos **outils accessibles trop facilement** (**Retirez** toujours les **clefs** des engins agricoles).

Faites **l'inventaire** de vos **biens** (Phots, factures, etc.).

Testez **l'indice de protection** de votre **habitation** contre les **cambrjolages** :



<https://www.referentsurete.com/quizzGNcambrjolages.html>

Prévention des Cambrjolages



MESURES A SUIVRE EN PRÉVENTION D'UN CAMBRIOLAGE



Fermez toutes les ouvertures systématiquement ;

Verrouillez les portes d'entrées (Même si vous vous trouvez à proximité) ;

Ne laissez pas la clef dans la serrure intérieure d'une porte vitrée ;

Ne laissez pas les clefs sous le pot de fleurs ou autres caches ;

Prévenez vos voisins lors de vos absences prolongées ;

Fermez les ouvertures, ainsi que les volets, faites relever votre courrier par un proche (Une boîte pleine donne des indications d'absence) ;

MESURES A SUIVRE PENDANT UN CAMBRIOLAGE

Ne pas intervenir ;

Identifier le véhicule, la plaque d'immatriculation, les vêtements et caractéristiques physiques des cambrioleurs ;

Prévenir la Gendarmerie :

MESURES A SUIVRE APRÈS UN CAMBRIOLAGE

Ne touchez, ne déplacez rien ;

Prévenez les autorités ;

En général, dans les habitations ou les campings, l'argent et les bijoux est ce qui est volé le plus fréquemment.

Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage :

APPELEZ LE 17 OU LE 112

Votre appel peut être déterminant pour interpellier les cambrioleurs

